

ARRETE PREFECTORAL  
PORTANT REGLEMENTATION EN VUE DE PREVENIR LES INCENDIES DE FORETS  
DANS LE DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

ANNEXE 4

FEUX D'ARTIFICE DE TYPE K1, K2 ET K3 TIRES SUR TERRE

- Déclaration d'un tir de feu d'artifices en période verte
- Demande de dérogation pour le tir d'un feu d'artifice en période rouge

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

NOM - PRENOM :  
DATE DE LA DEMANDE  
ADRESSE :

SIGNATURE

TEL. :

- FAX :

LOCALISATION DE L'OPERATION

COMMUNE :  
LIEU-DIT :  
ADRESSE :  
DATE :  
HEURE DE MISE A FEU :  
DUREE PREVUE :

*Joindre impérativement un plan de situation (échelle de 1/10 000 à 1/5000)*

MESURES DE PREVENTION PREVUES

DEBROUSSAILLEMENT DU PAS DE TIR : .....OUI  NON   
EAU SOUS PRESSION A PROXIMITE.....OUI  NON   
VOLUME D'EAU DISPONIBLE .....Litres  
ARTIFIER AGREE ..... OUI  NON

Document à diffuser pour avis par la mairie aux services concernés au moins 15  
jours avant la date de l'opération